

LOUP, l'exception française

Par Giovanni-Michel DEL FRANCO

La France, une exception européenne ?

Si la France rechigne à accepter la présence de l'ours ou du loup, l'Europe paraît globalement favorable aux grands prédateurs.

Selon une étude relayée dans *Le Figaro*, le vieux continent abriterait 12 000 loups (deux fois plus qu'aux États-Unis sur une surface deux fois moins grande), essentiellement dans les pays de l'Est, mais aussi 17 000 ours, 9 000 lynx et 1 250 gloutons. En juin 2016, la Commission européenne a mis en place une plateforme européenne regroupant agriculteurs, chasseurs, défenseurs de l'environnement et scientifiques pour assurer la conservation de la faune sauvage.

Le loup se porte aussi bien au sud : Italie et Espagne. Dans ce dernier pays, la Sierra de la Culebra abrite une dizaine de couples reproducteurs (2 à 3000 loups vivent en Espagne, sans commune mesure avec la France). En 2010, une partie de ses élus adopte une position inverse à celle de la plupart de leurs homologues alpins : faire du prédateur un atout. Le maire de Puebla de Sanabria le dit : « L'agriculture est en berne, l'élevage agonise. Notre richesse c'est le loup. » Et il compte sur l'animal pour faire venir les touristes. Tout le monde n'est certes pas d'accord, un berger l'annonce clairement : « Si je vois que les loups augmentent, je réglerai le problème à la carabine. »

Reste que le président de la région Castille-Leon (où vivent la très grande majorité des loups espagnols) donne son aval au projet, et un centre d'observation du loup est ouvert.

Les densités de population et de prédateurs en Europe du sud et de l'est montrent des modèles de coexistence viables entre loups et hommes. Quelle différence avec la France ! Comment expliquer un tel écart de politique ?

Car depuis le retour du loup en France au début des années 1990, l'emblématique animal est devenu le sujet de polémiques en

Le maire de Puebla de Sanabria le dit :
« L'agriculture est en berne, l'élevage agonise. Notre richesse c'est le loup. »

tout genre, tenant plus de la désinformation et de la passion aveugle, que de la raison et des données scientifiques. En témoigne la majorité des reportages télévisuels (repassés périodiquement au printemps) lors des journaux de vingt heures, faisant la part belle aux opposants.

Cela s'explique-t-il par la disparition du loup dans notre pays, contrairement à l'Espagne ou l'Italie voisines ? Ou / et par une gestion totalement différente de l'élevage ? Une bonne partie des éleveurs, vivant des subventions européennes plus que de leurs bêtes, « veulent la peau du loup ». Oubliant au passage une donnée essentielle : les prédateurs font partie de la diversité animale, de la faune sauvage, en bref de la nature. L'éleveur, à tort ou à raison, non. L'action humaine, même si « elle façonne

le paysage » reste, sur le long terme, une donnée étrangère.

Des préjugés plus durs que les crocs

En réalité, les préjugés viennent de loin.

Ils remontent au Moyen Âge lorsqu'en période d'épidémie, de disette ou de conflit, des témoignages rapportent que des cadavres (plus nombreux qu'habituellement) sont mangés par des loups. En 1421, lors de la guerre de Cent Ans et en pleine guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, les chroniqueurs de l'époque décrivent l'entrée à Paris de loups affamés venus se nourrir des nombreuses personnes mal inhumées. Ludovic Paraud, soigneur au parc zoologique de Paris (où des loups sont « accueillis ») précise : « Il arrivait qu'en période de famine ou de guerre, des cadavres dispersés soient mangés par des loups, qui sont charognards à l'occasion. Leur réputation de mangeurs d'hommes est née à ce moment-là, alors qu'en fait ils permettaient d'éliminer des corps qui auraient pu transmettre des maladies. » Le fait que les loups aient dévoré des cadavres est toutefois discuté.

La louveterie est ainsi instituée très tôt par les rois de France. Charlemagne en est le créateur, au IXe siècle ; l'objectif est de procéder à la destruction systématique et organisée des loups. Elle est renforcée en 1404 par le roi Charles VI. La charge de louvetier est ensuite abolie par Louis XVI. En 1797, une ordonnance prescrit des chasses et battues à certaines dates, fixant le montant des primes à l'abattage. Napoléon rétablit la



© Eric Durr

louveterie en 1804. C'est sous cette forme datant de l'Empire qu'elle existe encore de nos jours. Vestige d'un autre temps ?

Napoléon rétablit la louveterie en 1804. C'est sous cette forme datant de l'Empire qu'elle existe encore de nos jours.

La haine et la peur de *Canis lupus* sont si fortes dans notre pays que les siècles y sont parsemés de rumeurs autour de la « bête », régulièrement un loup monstrueux.

Et, il n'y a pas que dans le Gévaudan. Dans la moitié du XVII^e siècle, la « bête du Gâtinais » terrorise les alentours d'Étampes, Milly-la-Forêt, Courdimanche ; de 1652 à 1657, elle aurait fait deux cent cinquante victimes, la plupart des enfants. Comme dans presque chaque cas, un, puis deux, puis trois animaux sont abattus, dont les apparences de « bêtes venimeuses » font

débat.

Quelques années plus tard, la « bête de l'Yveline » aurait tué cent cinquante personnes de 1677 à 1683.

En mai 1753, près de Pontvallain (dans la Sarthe), le seigneur de la Faigne, Joseph de Mailly, offre l'épée familiale à la Vierge, pour obtenir sa bénédiction afin de venir à bout d'un monstre tueur d'enfants. Dans les chaumières, on parle de loup-garou. Le vieux marquis de Mailly lance lui-même la chasse, vêtu d'une cotte d'armes. Un garde du prieuré de Château-l'Hermitage pourchasse l'animal avec des balles bénites. Il le blesse à mort, avant de périr à son tour - de frayeur ! Selon les témoignages de l'époque, la dépouille est impressionnante : 1,80 mètre de long, quatre défenses, le cou gros comme le corps, les pattes moins larges et plus courtes que celles d'un loup. Une hyène ou un loup-cervier sont évoqués. Loup-cervier est l'autre nom du lynx, mais aussi celui d'un loup suffisamment puissant pour tuer à lui seul un cerf (définition du *Petit Robert*). La description de la bête s'éloigne de l'un comme de l'autre.

Le siècle le plus récent n'est pas épargné : en 1977, la mystérieuse « Bête des Vosges » ne s'attaque pas aux humains mais tue

200 moutons et vaches en quelques mois. L'existence des moyens actuels d'investigation ne permet sans doute plus d'accuser les loups de crimes imaginaires. La Bête semble échapper à toutes les traques, alimentant les fantasmes les plus fous, et finit par disparaître sans que le mystère soit résolu ni l'animal identifié.

Au fil des siècles, tout a été fait pour éradiquer le canidé du territoire national. J'ai pu lire un écrit du XIX^e on ne peut plus instructif à cet égard.

Ce manuel de 1886, rédigé par Albert Larbalétrier et intitulé *Les Animaux nuisibles à l'agriculture*, fait une part « belle » au loup. Le descriptif est un modèle du genre : « *Il s'attaque aux animaux faibles et se montre plein de ruse et de perfidie. C'est surtout lorsqu'il est poussé par la faim que le loup devient un animal dangereux : si, trompant la vigilance des chiens, il pénètre dans une bergerie, il y fait d'effroyables ravages, parfois même il s'attaque à l'homme, surtout aux enfants, mais jamais il n'attaque l'homme franchement et ouvertement ; avec une lâcheté dont l'animalité offre peu d'exemples il profite de la moindre faiblesse, de la moindre imprudence pour l'assaillir.* »

De même l'animal est rusé et peut berner un jeune chien : « *il met alors toute sa ruse au service de sa férocité, invite le novice à jouer, et ce dernier, se laissant séduire par ces dehors trompeurs, devient souvent la proie de ce lâche carnassier.* »

Il précise qu'à cette époque, 1200 loups sont abattus par an. Il décrit les moyens de destruction, « *d'ailleurs tous les moyens sont bons pour détruire ces animaux malfaisants.* » C'est un catalogue exhaustif : fosses de deux mètres de diamètre sur trois de profondeur avec un cadavre pour attirer le loup, strychnine dans de la viande de mouton (déjà !), pièges et collets. Il arrive que d'autres soient pris au piège : Larbalétrier reprend une anecdote selon laquelle un loup, un renard et une vieille femme se retrouvèrent piégés dans une fosse à loups et passèrent toute une nuit ensemble sans bouger, paralysés par la peur.

Un retour mal accueilli

Les choses ont-elles vraiment changé au XXI^e siècle ?

À l'entrée des bureaux de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) des Hautes-Alpes, trône un loup naturalisé. Tout un symbole. C'est ainsi que voudraient le voir les éleveurs réticents : un animal immobile, figé, inoffensif, car mort.

Et l'État a une position ambiguë, motivée par des arguments électoralistes. Il fait fi de la Convention de Berne, comme de la directive européenne de 1992 relative à la sauvegarde de la faune sauvage. Le député Christian Estrosi, farouche anti-loup, rajoute du feu

sur la braise en affirmant régulièrement que le loup a été réintroduit, ce qui serait, de surcroît, un « scandale d'État » (avril 2015, le Syndicat National de l'Environnement a obtenu sa condamnation).

Le ministère de l'Environnement, oubliant sa raison d'être, autorise le tir de loups : 36 en 2016, et facilite les conditions d'abattage. Cela entraîne une quasi-stagnation de la population sur trois ans (2014 – 2016). Compte-tenu de la dispersion des meutes, cela équivaut à une régression sur les zones les plus anciennes d'occupation. Bien sûr, cette mesure s'avère contre-productive sur le nombre d'attaques de troupeaux : déstructurées, acculées, les meutes s'en prennent aux proies les plus faciles : les moutons.

Le loup avait disparu du territoire national à la fin des années 1930. Il ne faisait plus peur à personne.

En 2016, autour de trois petites centaines de loups, de souche italienne, vivaient en France.

Le loup avait disparu du territoire national à la fin des années 1930. Il ne faisait plus peur à personne. Une dame âgée témoignait devant moi de la façon dont sa grand-mère les faisait fuir juste en cognant ses sabots de bois l'un contre l'autre. Son retour, au tout

début des années 1990, bien que prévisible, n'a pas été anticipé (les loups, sans doute comme le nuage de Tchernobyl, devaient-ils s'arrêter à la frontière ?).

Le loup italien n'a cessé d'étendre son territoire depuis la décision de sa protection. Il fait de même en France, essaimant autour du noyau initial.

Réapprendre à cohabiter avec le prédateur absent des Alpes depuis des décennies n'allait pas de soi. Et les mesures d'accompagnement nécessaires n'avaient pas été prévues. Pas plus que la progression des zones de peuplement.

À la fin des années 1990, le loup poursuit son expansion vers le massif Central. Une collision en tue un, en octobre 1997, dans le Cantal. En 1999, il est signalé dans les Pyrénées-Orientales. En 2011, il arrive dans les Vosges. Deux ans plus tard, un loup est aperçu dans l'Aube. En janvier 2014, un loup est abattu dans la Marne, à 160 km de la capitale. Un individu parcourt alors la Meuse et la Moselle, quelques-uns circulent entre les Vosges et le Haut-Rhin. En 2015, deux meutes de moins de dix individus et quelques solitaires se partagent le Vercors. Début octobre, une conférence a lieu à Crépy-en-Valois (Oise), pour « anticiper le retour du loup » en Île-de-France. De fait, il se rapproche. Un loup remonte jusque dans la Nièvre en 2016. En décembre de la même année, les gros titres s'emparent d'une folle rumeur : la présence du canidé « aux portes de Paris ». Deux chevreuils sont retrouvés dévorés dans la forêt de Rambouillet. Il n'en faut pas plus pour « crier au loup ». *Le Courrier des Yvelines* s'en fait l'écho le 1^{er} février 2017 sous le titre « Si le loup y était... ». L'ONCFS y récuse ces informations : les chevreuils sont morts de maladie avant d'être en partie mangés par des renards, et conclue : « Il n'y a pas de traces avérées du loup ». (voir p. 10)

Une image cependant contrastée

75% des Français pensent que le loup a sa place dans notre pays. Le hiatus est donc énorme entre la population dans son ensemble et certains élus et habitants des zones à loups.

D'autres ont compris l'intérêt de miser sur l'animal : le parc du Gévaudan en Lozère (120 000 entrées annuelles), le parc de Courzieu dans le Lyonnais, le Centre Alpha du Mercantour. La commune de Saint-Martin-du-Vésudie, à l'image de l'Espagne,



75% des Français pensent que le loup a sa place dans notre pays. Le hiatus est énorme entre la population et certains élus et habitants des zones à loups.

compte beaucoup sur le prédateur pour faire venir des touristes.

Les naturalistes, les cinéastes, en font un sujet d'étude. Dès 2009, Nicolas Vannier monte un film sobrement intitulé *Loup* (Vannier colporte toutefois des idées reçues sur le loup, notamment sur sa dangerosité). La presse rapporte le projet de Mickaël Brangeon. Installé dans le Vercors, il poursuit depuis des années son rêve : se faire intégrer dans la vie des loups. Tâche ardue : des siècles de persécution ont fait du loup européen un animal craintif, dont le premier réflexe est de fuir. En février 2015, Jean-Jacques Annaud sort *Le Dernier Loup*. En 2017, Jean-Michel Bertrand propose, lui, un excellent documentaire (soutenu par FERUS) sur la quête du grand prédateur en France : *La Vallée des Loups*.

L'image de l'animal se décline sur d'autres facettes, et pas toujours sur un mode négatif, dans la publicité télévisée. Pour un parfum, une marque d'eau minérale, ou une marque d'optique. Mais aussi dans les magazines. Ainsi d'une marque de fromage de chèvre, qui en tire son nom et son logo (un loup hurlant sur un rocher). Elle se base sur une légende poitevine : un loup féroce serait devenu, il y a un millénaire de cela, le protecteur des troupeaux de chèvres. Une firme de voiture nationale affiche en 2015 un loup blanc pour attirer le chaland, même si l'image n'en est pas flatteuse : « Il y a un loup dans certaines occasions. »

Serait-ce le signe, « le loup sortant du bois », d'un changement d'approche que cet apprivoisement ultime dans la société de consommation ?

Le philosophe détient peut-être la réponse. Baptiste Morizot (*Les Diplomates*, éditions Wildproject, en vente à la boutique de FERUS) considère l'animal sous l'angle du symbolique, interrogeant notre rapport métaphysique au sauvage, en particulier la prétendue souveraineté humaine sur le

monde : « sa proximité énigmatique élève la conception de nos propres existences ». Notre attitude envers *Canis lupus* pose selon lui une question « diplomatique » : « Si nous parvenons à cohabiter avec le plus stigmatisé, le plus effrayant, le plus difficile à gérer, alors nous pourrions vivre, sur le même territoire, avec les autres. » Et le loup nous donnerait donc une leçon de tolérance.

Ce texte reflète la teneur de différents articles parus dans la presse nationale sur les huit dernières années. Il se base sur une revue de presse (2009 – 2017) des journaux : Libération, Le Monde, Le Parisien, Le Figaro, 20 Minutes, Télérama, Society, Le Chasseur Français. 🐾



Giovanni-Michel Del Franco est l'auteur de : *Les Métamorphoses du Loup* (Le Chant des Hommes, 2008) ; et, en 2017, de *Combats apaches : les Chiricahua de 1800 à 1934* (Le Chant des Hommes, 2017).



© Françoise Branger